

## **BUDGET 2023**

### **Hausse de taxes limitée à 5 % grâce à l'utilisation du surplus cumulé**

**Baie-Comeau, le 12 décembre 2022.** – Pour l'année 2023, les prévisions budgétaires de la Ville de Baie-Comeau s'élèveront à 79,1 M\$ et l'utilisation du surplus cumulé permettra de limiter la hausse de taxes à 5 %.

*« En débutant notre préparation budgétaire en septembre dernier, avec un Indice des prix à la consommation s'élevant à 6,5 %, nous anticipions déjà devoir hausser les taxes plus que dans les dernières années. Face à ce défi, le conseil municipal actuel souhaite que l'administration municipale continue de faire preuve d'analyse, d'efficacité et d'efficience dans ses opérations et sa gestion »,* a déclaré madame Carole Deschênes, mairesse suppléante de Baie-Comeau. *« Bien sûr, la réflexion se poursuivra avec l'arrivée de trois membres au conseil municipal en février prochain, dont une nouvelle personne à la mairie ».*

Précision qu'il y a quelques semaines, l'Union des municipalités du Québec avait estimé une hausse moyenne des dépenses des municipalités de l'ordre de 6 %.

### **Revenus, dépenses et taxation**

En résumé, pour le secteur résidentiel en 2023, qui concerne directement les citoyens, la maison moyenne se situera à 166 573 \$, le compte de taxes augmentera en moyenne de 149,92 \$ (ou 5 %) et la taxe d'eau demeurera inchangée à 244,75 \$.

Voici les variations du taux de taxe, par tranche de 100 \$ d'évaluation, pour les principales catégories :

- Résidentielle : de 1,81 \$ à 1,90 \$
- Commerciale : de 4,03 \$ à 4,23 \$
- Industrielle : de 4,47 \$ à 4,69 \$

Parmi les faits saillants des revenus, en plus de la taxe foncière (+ 2,06 M\$), soulignons une augmentation des compensations tenant lieu de taxes (+ 1,13 M\$). Pour ce qui est des postes de dépenses notables, il faut mentionner la croissance du budget d'opérations des travaux publics (+ 1,2 M), le développement durable (+ 346 000 \$), les élections partielles (+ 250 000 \$) et la masse salariale (+ 2,8 M\$). *« L'indexation des conventions collectives et la création de quelques postes, notamment en environnement, ont eu un impact direct sur la masse salariale. Toutefois, les postes créés suite au rapatriement de services dans l'appareil municipal, notamment le Mont Ti-Basse, le tourisme et les croisières internationales, ont permis d'économiser sur des sommes transmises précédemment via des protocoles d'entente »,* a mentionné M<sup>me</sup> Deschênes.

## Surplus cumulé

Enfin, le solde projeté de notre surplus cumulé, au 31 décembre 2022, est de 9 462 994 \$. Une utilisation de 4,4 M\$ est prévue en 2023 afin d'équilibrer le budget. « *Le surplus est particulièrement utile cette année pour alléger le fardeau des contribuables, qui aurait pu être plus élevé en raison de l'Indice des prix à la consommation. Nous avons tout de même réussi à ne pas utiliser plus de 50 % du surplus, une directive que le conseil s'est donnée depuis quelques années* », a indiqué M<sup>me</sup> Deschênes.

Ainsi, le solde projeté du surplus non affecté au 31 décembre 2023 sera de 5 125 654 \$.

## Plan triennal d'immobilisations

Voici plusieurs projets, issus du plan triennal d'immobilisations, jugés incontournables en 2022 :

- Réfection de rues (10,4 M\$);
- Aménagement d'une place publique dans le secteur Mingan (2,6 M\$);
- Réaménagement de la caserne Marquette (1,4 M\$);
- Réfection du poste électrique Bégin (4,65 M\$);
- Conversion de notre réseau électrique au 25 kV (1,4 M\$).

« *Depuis la création du Service de développement économique, de l'aide financière équivalant à 8,5 M\$ fut obtenue pour des projets municipaux. D'autres services font également des démarches. Il est important de rappeler cette orientation importante et profitable que la Ville met de l'avant durant l'élaboration de projets* », a précisé M. François Corriveau, directeur général de la Municipalité.

## Dettes

À la fin de l'année 2022, l'endettement total de la Ville se situera à 74,1 M\$, en baisse de 4,3 M\$ comparé à 2021. Par ailleurs, en 2021, la portion de cette dette qui est à la charge du citoyen était de 52 433 695 \$; un montant que nous connaissons dans quelques mois pour 2022.

« *Il faut se féliciter d'avoir drastiquement diminué la proportion de la dette totale qui est à la charge du citoyen depuis 10 ans. La proportion, qui était de 89 % en 2011, se situait à 67 % en 2021* », s'est réjoui M. Corriveau.

Pour accéder à tous les documents publics sur le budget, consultez notre site Internet : [www.ville.baie-comeau.qc.ca](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca).

Source :

Pierre-Olivier Normand  
Agent aux communications  
418 282-9979  
[ponormand@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:ponormand@ville.baie-comeau.qc.ca)